

PRÉSENTATION

La Licence Professionnelle Management des PME-PMI permet aux étudiants d'appréhender les grandes fonctions de l'entreprise : la fonction administrative et de management des ressources humaines, les fonctions comptables, financières, fiscales et la fonction commerciale.

Cette licence professionnelle de Droit, Économie et Gestion a pour objectif de former l'adjoint.e de direction du dirigeant de PME/ PMI.

A l'issue de la formation, le diplômé est capable d'accompagner la prise de décision du dirigeant, de rechercher et de garantir l'information pertinente et de mobiliser une équipe autour d'un projet.

Métiers visés (H/F) :

Assistant de direction,
manager de service dans les
PME/PMI,
adjoint direction opérationnelle,
assistant chef de projet,
repreneur et créateur
d'entreprise,...

En savoir + sur la formation





PROGRAMME DE LA FORMATION

Liste des Unités d'Enseignement

Management et Gestion de ressources humaines

Outils du Management Management d'équipe Management de ressources humaines

Gestion financière et fiscale, contrôle de gestion

Contrôle de gestion Gestion financière Fiscalité

Management des opérations commerciales

Management des opérations à l'international Marketing

Communication

Communication interne et externe Communication internationale : Anglais Multimédia

Entrepreneuriat et culture d'entreprise

Droit européen et économie internationale



Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.

L'APPRENTISSAGE

La Licence professionnelle Management des PME-PMI est proposée :



En contrat d'apprentissage

Calendrier possible d'alternance

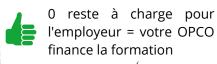


Barème de rémunération des apprentis :

Année d'exécution/ âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
LP = 2ème année d'exécution du contrat	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

^{*}Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

Financement de l'apprentissage :





Aide unique à l'embauche d'un alternant de **6 000€** depuis le 01/01/2023.

Simulateur de calcul d'aide: https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1

FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous:

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de taxe d'apprentissage (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d**'emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA!

Scannez pour découvrir votre espace entreprise



Pôle Relations Entreprises



re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet 4 boulevard Lavoisier I 49016 ANGERS CEDEX Tél. 02 44 68 87 00 I iut.univ-angers.fr



